PC 2197
.N7
Copy 1

LIBRARY OF CONGRESS
0 003 105 152 6

PC 2197
.N7
Copy 1

PC 2197
.N7

Noël + Chapsal 31

SMITHSONIAN
INSTITUTION

N.

t serves to distinguish the parts
speech and mark the pauses
reading.

There are *six signs* of it.

. The *comma*, which separates
e parts of some proposition.

The *semicolon*, which sepa-
es propositions.

. The *colon* is put after a pro-
sition with citation.

. The *period* is placed at the
d of independent phrases.

. The *interrogative point* is put

TABLEAU SYNOPTIQUE DES REGLES DE LA LANGUE FRANÇAISE.

LANGUE FRANÇAISE.

État récapitulatif des Principes élémentaires de la Langue Française, d'après les Règles de la Grammaire de Messieurs NOËL et CHAPSAL.
Cette Grammaire est adoptée en France par l'Université, pour les Ecoles Supérieures et Militaires.

TABLE of the elementary Principles of the French Language, based on the Grammar of Messrs. NOËL & CHAPSAL, from Paris. This Grammar has been adopted in France by the University.

PRINCIPES GÉNÉRAUX.

La Grammaire est l'art de parler et d'écrire une langue correctement. Pour parler et pour écrire l'on se sert de mots. Les mots sont composés de lettres. En Français il y a deux sortes de lettres, les voyelles et les consonnes. La langue Française est formée de dix espèces différentes de mots, lesquels se divisent en mots variables et en mots invariables, comme ci-après.

Grammar is the art of speaking and writing a Language correctly. For speaking and writing, Words are employed; Words are composed of Letters: in French there are vowels and consonants. In that language the Words are of ten different Sorts, subdivided into variable and invariable, as follow:—

Caractères

EMPLOYÉS POUR L'ÉCRITURE DE LA LANGUE FRANÇAISE.

LETTRES.

L'alphabet Français se compose de vingt-cinq lettres; elles sont de deux sortes, les *voyelles* et les *consonnes*.

VOYELLES.

Elles sont ainsi nommées, parcequ'elles sonnent d'elles-mêmes. Les *voyelles* sont celles sur lesquelles l'on appuie en les prononçant lentement: *a, e, i, o, u, y*.

La voyelle e comporte trois sons différens, savoir:

Le *muet*, dont le son est presque nul: il n'est indiqué par aucun signe. Ex. *Il s'fermé, Appuyé*. L'*accent aigu*, (´) qui donne à l'*e* le son fermé: l'accent grave (`) donne au contraire à l'*e* le son ouvert: *Modèle*.

CONSONNES.

b, c, d, g, h, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z.

Elles n'ont aucun son par elles-mêmes; ce sont les consonnes *b, c, d, f, g, h, k, l, m, n, p, q, r, s, t, v, x, z*. La consonne *h* est muette ou aspirée: elle est muette quand elle ne se prononce pas; *aspirée*, lorsqu'on la prononce avec aspiration. Elle est placée au commencement des phrases et des noms propres: *Homme—Majuscules*. Elles ne placent aucune aspiration quand elle est muette: *Homme*.

LETTERS.

The French alphabet is composed of twenty-six letters; they are of two kinds, *vowels* and *consonants*.

VOWELS.

They are so called because they can be pronounced by themselves: they are six: *a, e, i, o, u*, and *y*, sounded by themselves or joined to consonants. They are long or short. The *long* ones are those on which the voice rests, pronouncing them slowly: *Fâte, blême*. The *short* ones are pronounced quickly: *Fatigué, bête, boîte*.

The vowel *a* has three different sounds, to which it has an acute accent: *Amitié*. The open sound, when the mouth opens and with force: *Modèle*. The *grave* accent is generally placed over the *e*, which is pronounced open, when it has a grave accent: *Modèle*.

CONSONANTS.

They have no sound of themselves.—*See example*. The consonant *h* is *mute* or *sounded*: *mute* when it is not pronounced; *sounded* when it is pronounced with aspiration. *Capital letters* are used at the beginning of proper names or of every noun proper.—*See example*.

Signes Orthographiques

DE LA LANGUE FRANÇAISE.

ACCENTUATION.

Il y a huit signes du en usage dans l'écriture, savoir:—

1. L'*accent aigu*, qui se met sur l'*e* fermé terminant la syllabe.
2. L'*accent grave* se place sur l'*e* ouverte et sur l'*a* par distinction.
3. L'*accent circonflexe* se met sur une voyelle qui a ordinairement le son long.
4. L'*apostrophe* remplace la voyelle que l'on supprime.
5. La *cédille* se place sous le *c* lorsque celui-ci, devant les voyelles *a, o, u*, et alors il s'appelle *c* sonne *s*.
6. Le *tréma* se met sur une des deux voyelles qui forment diphthongue, pour indiquer qu'elle doit se prononcer séparément: *Haïr, Païen*.
7. Le *trait d'union* marque la liaison entre deux ou plusieurs mots.
8. La *parenthèse* renferme des mots qui forment un sens particulier, et qu'on peut retrancher.

PONCTUATION.

There are eight signs of this kind, namely:—

1. The *acute accent* is put on the *e* when it terminates a syllable.
2. The *grave accent* is put on the *e* open and on *a*, *à*, *ou*, prepositions.
3. The *circumflex accent* is used on a vowel, for lengthening sounds.
4. The *apostrophe* serves to indicate the elision of a vowel.
5. The *cedilla* is placed under the *c* before *a*, *o*, *u*, and then takes the sound of *s*.
6. The *diæresis* is put on a vowel to be pronounced separately.
7. The *hyphen* denotes a connection between words.
8. The *parenthesis* encloses words of a phrase to which it is not essential.

1. Le Substantif.

VARIABLE.

Il désigne un *être* ou un *objet* quelconque; il nomme les personnes et les choses.

1er DIVISION.

Il y a deux sortes de substantifs, le substantif commun et le substantif *propre*.

Le substantif commun indique les objets ou les individus de la même espèce, comme homme, *livre, femme, oiseau*.

Le substantif *propre* ne désigne qu'une seule personne ou une seule chose, comme *Cicéron, Paris, Berlin*, &c.

SUBDIVISIONS.

Elles sont appelées *collectives* lorsqu'elles indiquent plusieurs personnes ou plusieurs choses formant une collection, comme *troupe, peuple, quantité*.

Elles sont *collectives générales* quand elles désignent une collection complète ou entière: *L'armée Française, la multitude des étoiles*.

Elles sont *collectives partielles* lorsqu'elles n'indiquent qu'une collection partielle ou une fraction: *Une foule de pauvres, une quantité d'oiseaux*.

Enfin elles sont *composées* lorsqu'elles sont de plusieurs mots réunis n'équivalent qu'à un seul. Tels sont: *Avant-coureur, chef-d'œuvre*.

PROPRIÉTÉS.

Les substantifs ont deux propriétés, le *Genre* et le *Nombre*.

Le *genre* est la propriété qu'ils ont de représenter la distinction des sexes; il ne présente de difficultés que pour les êtres inanimés, chez lesquels l'usage et les *dictionnaires* peuvent seule le faire connaître.

Le *nombre* indique l'*unité* ou la *pluralité*. Il y a donc deux nombres, le *singulier* et le *pluriel*.

PLURIEL.

Règle générale.

Il se forme en ajoutant une *s* au singulier.

EXCEPTIONS.

1. Les substantifs terminés en *s, x*, et *z* ne changent pas au pluriel: *Héros, voix, nez*.
2. Ceux terminés par *au* et *eu* prennent *x* au pluriel: Un *tableau*, des *tableaux*, un *jeu*, des *jeux*.
3. Ceux en *al* font *aux*: Un *bocal*, des *bocaux*.
4. Ceux en *ail* ne prennent qu'un *s*, excepté *bail, émail, corail, soupirail, ventail, travail*, faisant *aux*.

COMPLÉMENT.

Les substantifs n'ayant pas à rayer un sens complet par eux-mêmes s'appuient des mots dits *compléments*: Le gloire *des armées*, le désir *de plaire*.

2. L'Article.

VARIABLE.

Il précède les substantifs communs et indique un *nombre* et un *genre*.

NOMBRE.

Il n'y a qu'un seul article, le pour le singulier masculin, la pour le singulier féminin, et les, pluriel des deux genres.

L'article subit deux changemens, l'*élision* et la *contraction*.

L'ÉLISION.

Elle consiste dans la suppression des lettres *a* et *e*, que l'on remplace par un apostrophe devant une voyelle ou une *h* muette, pour éviter la rencontre de deux voyelles: *L'esprit, l'amitié, pour le esprit, la amitié; l'homme, pour le homme*.

LA CONTRACTION.

L'on appelle ainsi la réunion de l'article *le* ou *les* avec l'une des prépositions *à* ou *de*, pour donner plus de rapidité au langage. Non dit au lieu, *mes frères, pour de les frères, de les fruits*.

EXCEPTION.

Les contractions ne se font point quand le mot suivant une voyelle ou une *h* muette. Un dit *à l'école, à l'homme, non au école, etc.*

NUMBER.

There are but *two* articles, *le* in the masculine, *la* in the feminine singular, and *les* for both genders, plural.

The article undergoes *two* changes, *elision* and *contraction*.

ELISION

Consists in the suppression of the letters *a* and *e*, for which is substituted an *apostrophe* before a vowel or an *h* mute, to avoid the repetition of two vowels. *See example opposite*.

CONTRACTION

Is the union of the article *le* or *les* with the prepositions *à* or *de*, to render the more fluency of expression.—*See example*.

EXCEPTION.

The *contractions* are not used when the word following begins with a vowel or an *h* mute.—*See example*.

6. Le Participe.

VARIABLE.

Il a la signification du verbe, et qualifie le mot un rapport.

NATURE

Il tient du verbe en ce qu'il a la signification et le complément, et de l'adjectif, en ce qu'il qualifie le mot auquel il se rapporte: *Un homme aimé*.

Il y en a de deux sortes, savoir:—

LE PRÉSENT.

Il exprime un mot qu'il qualifie d'une *action* faite ou subie; il est terminé en *ant* et invariable: *Femme lisant, Homme lisant*.

Il marque toujours un temps présent par rapport à une autre époque: *Lecture de pot-pourri du jeune fils, d'un lion, &c.*

LE PASSÉ.

Il nomme un mot qu'il qualifie d'une *action* reçue ou faite; il se termine différemment et prend l'accord: *Une lettre lue, des lettres lues*. Il exprime un temps passé.

NUMBER.

There is but *one* article, *le* in the masculine, *la* in the feminine singular, and *les* for both genders, plural of both genders.

The article undergoes *two* changes, *elision* and *contraction*.

ELISION

Consists in the suppression of the letters *a* and *e*, for which is substituted an *apostrophe* before a vowel or an *h* mute, to avoid the repetition of two vowels. *See example opposite*.

CONTRACTION

Is the union of the article *le* or *les* with the prepositions *à* or *de*, to render the more fluency of expression.—*See example*.

EXCEPTION.

The *contractions* are not used when the word following begins with a vowel or an *h* mute.—*See example*.

8. La Préposition.

INVARIABLE.

Elle exprime les rapports qu'ont les mots entr'eux.

SENS.

Les prépositions n'ont en elles-mêmes qu'un sens incomplet: elles prennent des sens complémentaires d'un genre plétérit leur signification; *Parler dans aller à Rome, partir de un an, travailler pour la, les mots Rome, un an, la*, sont les compléments de *à, de, pour*.

RAPPORTS.

Il peut y avoir un grand nombre de rapports entre les mots: la préposition sert à les exprimer. Tels sont ceux de tendance: *Je vais mon père*; de supériorité, *Je vais sous l'eau*; d'opposition, *Je suis contre l'eau*, &c.

LOCUTION PRÉPOSITIVE.

C'est un assemblage de mots faisant l'office d'une préposition, comme: *A l'égard de, quant à, jusqu'à*.

SENSE.

Prepositions in themselves have but an incomplete sense: they assume complementary words, which, complete the signification of the preposition, *as in the example in the opposite column*.

RELATIONS.

There may exist a great number of relations amongst words: the preposition serves to express them: *such are those of tendency, of superiority, or of opposition, as in the opposite example*.

PAST.

It adds to the word it qualifies the idea of an action received by that word. It has different terminations, and agrees in number and gender with the noun to which it refers.—*See example*.

PREPOSITIVE LOCUTION.

It is a collection of words, serving instead of a preposition, as, *in regard to*.

5. Le Verbe.

VARIABLE.

Il exprime en général l'affirmation, et chez l'adjectif, en outre, l'action faite par le sujet.

NOMBRE.

1er Colonne.

Il n'y en a réellement qu'un, *être*, parceque c'est lui seul qui exprime l'affirmation: les autres ne sont des verbes que parcequ'ils renferment en eux le verbe être: en effet aimer c'est *être aimant*.

SUJET DES VERBES.

C'est l'objet de l'affirmation marquée par le verbe: il représente la *personne* ou la *chose* qui fait l'action du verbe, et répond aux questions *qui est-ce qui, qu'est-ce qui*: j'aime Dieu, la morale plaît, *qui est-ce qui aime Dieu? moi; qu'est-ce qui plaît? la modestie*.

COMPLÉMENT.

C'est le mot qui complète l'idée commencée par le verbe: il y en a de deux sortes, le *direct* et l'*indirect*.

Le direct est celui qui opère seul la signification du verbe: il répond aux questions *qui est-ce?—Qu'est-ce qu'on aime? Dieu? j'aime qui? mon père: je chéris quoi? l'étude*.

L'indirect est complète la signification du verbe qu'à l'aide des prépositions *à, de, pour, avec, dans*, &c. Il répond aux questions *à qui, pour qui, de qui, à quoi, de quoi, pour quoi?* Je parle à Pierre, il répond de moi; je m'occupe de vos intérêts.

NUMBER.

1st Column.

There is really but one verb, which is *to be*, because it is the only one which *affirms*: the others are verbs only because they imply the verb *to be* added *to them to be to be loving*.

SUBJECT OF VERBS.

Thatis the object of the affirmation marked by the verb: it represents the *person* or *thing* which makes the action of the verb and replies to the questions *who? what?* as, *who? who is it? I love Dieu, God? what? the love of God? I love God, what? the love of God*.

COMPLEMENT

Is the word which completes the ideas begun by the verb: there are two, *direct* and *indirect*.

The direct, which alone accomplishes the signification of the verb: it corresponds to the questions *who? what?* as, *I love God, I love what? the love of God*.

The indirect only completes the signification of the verb by the aid of the prepositions *à, de, pour, avec, dans*, &c. It replies to the questions *to whom? to what? for whom? for what? with whom? with what?* as, *I speak to Peter, I speak to whom? I speak to him*.

5. Le Verbe.

VARIABLE.

Il exprime en général l'affirmation, et chez l'adjectif, en outre, l'action faite par le sujet.

DISTINCTION DES VERBES.

2e Colonne.

Lorsque le verbe se présente sous la forme qui lui est propre, comme dans *je suis, j'étais, je fus*, il est *substantif*, parcequ'il subsiste par lui-même. Il ne comporte aucune définition.

S'il est sous une forme composée, réunissant le verbe *être* et une *qualité* se rapportant à une *action* ou à un *état*, il est *adjectif*. Tels sont: *J'étudie, j'écris, pour je suis étudiant, je suis écrivant*.

Ainsi l'adjectif exprime, outre l'affirmation, une action faite par le sujet: *voyageur, courir*. Ou l'état ou le sujet: *Exister, dormir*.

SORTES D'ADJECTIFS.

Il y a cinq sortes de verbes adjectifs, qui sont:—

1. *L'actif*, qui marque une action faite par le sujet. Il a un complément direct; il est actif lorsque l'on peut placer après lui *quelqu'un ou quelque chose*: *J'admire mon père, il écrit une lettre*.
2. *Le passif*, au contraire de l'actif, indique une action reçue, soufferte par le sujet: mon père est *aimé* de moi, une lettre est *écrite* par lui.
3. *Le neutre* marque, comme l'actif, une action faite par le sujet, mais n'a point de complément direct: *Je vais en Italie, je travaille avec courage*.

NUMBER.

1st Column.

There is really but one verb, which is *to be*, because it is the only one which *affirms*: the others are verbs only because they imply the verb *to be* added *to them to be to be loving*.

SUBJECT OF VERBS.

Thatis the object of the affirmation marked by the verb: it represents the *person* or *thing* which makes the action of the verb and replies to the questions *who? what?* as, *who? who is it? I love God, I love what? the love of God? I love God, what? the love of God*.

COMPLEMENT

Is the word which completes the ideas begun by the verb: there are two, *direct* and *indirect*.

The direct, which alone accomplishes the signification of the verb: it corresponds to the questions *who? what?* as, *I love God, I love what? the love of God*.

The indirect only completes the signification of the verb by the aid of the prepositions *à, de, pour, avec, dans*, &c. It replies to the questions *to whom? to what? for whom? for what? with whom? with what?* as, *I speak to Peter, I speak to whom? I speak to him*.

9. La Conjonction.

VARIABLE.

Elle sert à lier un membre de phrase à un autre.

LIAISONS.

Lorsque je dis, *travaillons, nous conclurons que les talens, le temps n'enfuit, persuadons nous bien, il ne vaincrait plus*, l'on voit que ces membres de phrases qui paraissent ainsi sans relations entr'eux: il suffit, pour en former une seule phrase, d'intercaler les conjonctions *si, car, et, que*, et l'on aura: *Travaillons si nous voulons acquérir des talens, car le temps s'enfuit, et persuadons nous bien qu'il ne vaincrait plus*.—*See example*.

LOCUTION CONJONCTIVE.

Mots réunis: *Au reste, au surplus*, faisant l'office de conjonction.

CONJUNCTIVE LOCUTION.

United words, serving as a conjunction: *Au reste*, &c.

10. L'Interjection.

INVARIABLE.

Elle exprime les affections vives et subites.

VALEUR

Des principales interjections ci-après, *exemple*:—

Ha! marque la surprise.

Ah! ciel! hélas! marquent la douleur.

Fi! pour l'aversion.

Paix! chut! pour imposer silence.

Holà! pour appeler.

Ho bien! semblable pour interroger.

INTERJECTIVE LOCUTIONS

Are the union of words serving for interjection, as—

Grand dieu!

Juste ciel!

7. L'Adverbe.

INVARIABLE.

Il est à modifier le verbe, les adjectifs, ou un adverbe.

VALEUR.

Il équivaut à une préposition avec son complément; il a toujours un sens exempliet par lui-même, et dès lors n'a pas de complément: *Tirez tremblotiment, marcher lentement, être trop riche*.

EXCEPTIONS.

Cet adjectifs adverbes concervent cependant le complément de l'objet qu'ils modifient dans les sens suivans: *Conformément à la loi, antérieurement au déluge*.

Remarque.—Quelques-uns des adjectifs employés comme des adverbes, lorsqu'ils modifient un verbe, prennent l'accord: *Frapper ferme, parler haut, arriver soudain*.

LOCUTION ADVERBIALE.

Réunion de mots: *A l'égard, en faveur*, &c.

ADVERBIAL LOCUTION.

Assemblage of words serving for adverbs: *A l'égard de, en faveur*, &c.

4. Le Pronom.

VARIABLE.

Il remplace le substantif auquel il se rapporte, recalle il in the mind and avoids its repetition.

EMPLOI.

Il sert aussi à désigner le rôle que les *personnes* ou *choses* nommées doivent jouer dans le discours. Il y a trois sortes de personnes: *Je, nous*, sont la première; *tu, vous*, sont la seconde; *il, elle, ils, elles*, sont la troisième.

Les *personnels*, qui désignent plus spécialement les trois personnes: *je, me, moi, nous; tu, te, toi, vous; il, elle, ils, elles, se, en, y*.

Les *démonstratifs*, qui montrent l'objet dont il est question: *ce, ceci, cela, celui, celle, ceux, celles*.

Les *possessifs*, qui indiquent l'idée d'appartenance: *mon, ma, mes, ton, ta, tes, son, sa, ses, notre, votre, leur*.

Les *relatifs*, qui, que, quoi, dont, où.

Les *indéfinis*, dont le sens est vague: *on, quelqu'un, quelque chose*.

EXCEPTIONS.

Un mot ne s'emploie comme pronom que lorsqu'il est devenu une voyelle ou celle-ci devant une voyelle ou une *h* muette. Non dit: *Il y a une belle maison, le singulier et le pluriel*.

PLURIEL

Règle générale.

Il se forme en ajoutant une *s* au singulier.

EXCEPTIONS.

1. Les substantifs terminés en *s, x*, et *z* ne changent pas au pluriel: *Héros, voix, nez*.
2. Ceux terminés par *au* et *eu* prennent *x* au pluriel: Un *tableau*, des *tableaux*, un *jeu*, des *jeux*.
3. Ceux en *al* font *aux*: Un *bocal*, des *bocaux*.
4. Ceux en *ail* ne prennent qu'un *s*, excepté *bail, émail, corail, soupirail, ventail, travail*, faisant *aux*.

COMPLÉMENT.

Les substantifs n'ayant pas à rayer un sens complet par eux-mêmes s'appuient des mots dits *compléments*: Le gloire *des armées*, le désir *de plaire*.

3. L'Adjectif.

VARIABLE.

Il exprime les qualités de subsistantifs ou manières d'être à son présent ou passé.

SORTES.

Il y a deux sortes d'adjectifs: ceux qui *qualificatifs ou déterminatifs*.

QUALIFICATIFS.

Ils indiquent la qualité de substantif, ils en subdivisent les idées et en composent.

1. Les *verbaux* dérivés des verbes et se terminent en *Charmant*, *ou manquant*.
2. Les *Composés* sont formés de plusieurs mots, comme: *Mortes de sous-sol, &c.*

COMPLÉMENT.

Ils sont les mots qui ne sont à eux à objectifs pour avoir leur signification: Bleu appartient à la couleur, *pour* indiquer de cous, *propre à tout, vers*.

DÉTERMINATIFS.

Ils expriment certaines manières d'être et déterminent la notion des substantifs.

Il y en a de quatre sortes:

1. Les *numéraux*, qui déterminent un ou plusieurs objets d'une manière précise ou indéfinie: *Un, deux, trois, vingt. Les ordinaux*: *Premier, second, troisième*, &c. Les *cardinaux*: *Un, deux, trois*, &c. Les *multiplicatifs*: *Double, triple*, &c. Les *fractionnaires*: *Demi, tiers, quart*, &c.
2. Les *démonstratifs* ajoutent l'idée d'éloignement ou de proximité: *Ce, cet, cette, ces*, &c.
3. Les *possessifs*, qui indiquent l'idée d'appartenance: *Mon, ma, mes, notre, votre, nos, vos*, &c.
4. Les *relatifs*, qui, que, quel, dont, où.

Remarque.—Un mot ne s'emploie comme un nom à la fin devenant une voyelle ou celle-ci devant une voyelle ou une *h* muette: *Ce soldat, ce héros, ce cet, cet homme*.

3. Les *possessifs*, qui désignent la possession. Ce sont: *mon, ma, mes, ton, ta, tes, son, sa, ses, notre, votre, leur, leurs*.

Remarque.—L'on emploie *mon, son* pour la féminin à cause de la facilité de la prononciation: *Mon homme; son ame*.

4. Les *indéfinis*, qui donnent l'idée de généralité. Ce sont: *un, nul, aucun, tout, &c.*

IRRÉGULIER CONJUGATIONS.

Tout adjectif indéfinit peut s'ajouter au féminin, *sauf les exceptions*.

Le pluriel des adjectifs composés se forme par l'addition d'*s* sur les exceptions.

Remarque.—Les adjectifs pluriel comme substantifs lorsqu'ils représentent un *être* ou un *objet*: *Les hypocrites, l'utile, et verbs*.

Suite de l'Analyse des Verbes.—Sequel to the Analysis of the Verbs.

SUITE.—SORTES DE VERBES ADJECTIFS.

3ème Colonne.

1. Le *Transcendal*, qui se conjugue avec deux pronoms de la même personne: *Je me rappelle, tu te proposes, vous vous baisez, &c.*
2. Le *Impersonnel*, qui ne s'emploie qu'à la 3ème personne du singulier: *Il faut, il y a, il neige*.

Il y a encore les verbes *irréguliers* et les verbes *défectifs*.

Les *irréguliers* sont ceux dont les temps *primitifs ou dérivés*, ou les modes et les temps *dérivés* ou *composés* ne suivent pas les règles générales ou peuvent exister que dans les temps simples: *Bouillir, bouillant, je bous; cuivre, j'ouvrai, j'ouvrerais*.

Les *défectifs* n'ont pas aux quelques *terminaisons* ou certaines *personnes* que l'usage n'admet pas: *Il importe, il importait* (impersonnel). *Choir n'exemple qu'à l'infinitif*.

MODIFICATION DES VERBES.

On nomme les changemens de *forme* ou de *terminaison* qui ont le verbe: ils sont au nombre de quatre, le *nombre*, la *personne* et le *temps*.

Le *nombre* indique le rapport du verbe avec l'unité ou la pluralité: *Je chante, nous chantons; tu marches, vous marchez; il finit, ils finissent*.

La *personne* indique que le sujet est de la première, de la seconde ou de la troisième personne: *J'actionne, tu actives, il crie*.

Le *mode* détermine la manière dont est présentée l'affirmation: *Je vais, vais que j'allasse, aller*. Il y a cinq modes détaillés ci-après:

1. *L'indicatif*, qui présente l'affirmation d'une manière absolue: *Je remplis nos devoirs*.
2. *Le conditionnel*, qui la présente sous l'idée d'une condition: *Vous rempliriez vos devoirs si, &c.*
3. *L'impératif*, qui la présente sous l'idée de volonté, de prière, de désir: *Remplissez vos devoirs*.

KINDS OF ADJECTIVE VERBS.

3d Column.

4. The *pronominal*, which is conjugated with two pronouns of the same person.—*See in example opposite*.
5. The *impersonal*, which is employed only in the third person singular.—*See example*. There are besides, *the irregular* and *the defective* verbs.

The *irregular* verbs are those of which the *primitive* or *derivative* tenses do not terminate like those which serve as models to them: *these irregularities can only exist in the simple tenses.—See example opposite*.

The *defective* verbs are those which want certain tenses or persons, which custom does not admit of.—*See example in reference to them*.

MODIFICATIONS OF VERBS.

They are those changes of *form or termination* which take place in the verbs: they are four, *number, person, mood* and *tense*.

1. *Number* indicates the relation of the *verb to unity or plurality*.—*See example*.
2. *Person* indicates that the subject is the *first, second, or third* person,—*opposite*.
3. *Mood* determines the manner in which the affirmation is presented. There are five, to wit:—
   1. The *indicative*, which presents the affirmation absolute.
   2. The *conditional*, which presents the idea of *condition*.
   3. The *imperative* presents it as will, exhortation, or desire.—*See example*.

SUITE DES DIVERS MODES.

4ème Colonne.

4. *Le subjonctif*, qui présente l'affirmation d'une manière subordonnée et dépendante: *Je désire que vous remplissiez ces devoirs*.
5. *L'infinitif* la présente vague, sans nombre ni personne: *Il est doux de remplir ses devoirs*.

4. *Le temps* marque à quelle partie de la durée répond l'affirmation.

La durée a trois époques: le *moment de la parole*, celui qui précède, celui qui suit. De là trois temps, *le présent, le passé, et le futur*.

1. *Le présent*, qui n'a qu'un temps, *l'instant de la parole*: Je lis, je vois.
2. *L'imparfait*, qui exprime l'action présente relativement à une époque passée: *Je lisais lorsque vous entrâtes*.
3. *Le passé indéfini*, qui indique qu'elle a eu lieu dans un temps passé complètement ou non: *J'ai lu hier, j'ai écrit aujourd'hui*.
4. *Le passé antérieur*, qui l'exprime comme ayant eu lieu avant une autre passée: Lorsque j'eus lu, je partis.
5. *Le plus que parfait*, qui la présente passée en elle-même et à l'égard d'une autre antérieure: *J'avais fini lorsque vous crûtes*.
6. *Le futur* a deux temps, *le futur absolu* et *le futur antérieur*.
   1. *Le futur absolu*, qui indique l'action comme devant avoir lieu dans un temps non arrivé: *Je sortirai demain*: sa rapporte à *action, demain*.
   2. *Le futur antérieur*, qui l'exprime comme antérieur à une époque à venir: *J'aurai terminé demain*.

SEQUEL TO THE VARIOUS MOODS.

4th Column.

4. The *subjunctive* is used depending
5. The *infinitive* expresses it vaguely, without *See example*.

4. The *time* marks to what part of duration corresponds the affirmation. The duration has three epochs: that of speaking, and that which follows.
   1. The *present*, which has but one moment.—*See example*.
   2. The *imperfect* has three tenses, as follow:—
      1. The *imperfect present* denotes that present relative to a past epoch.—*See example*.
      2. The *perfect past* denotes that which indicates that it occurred at a time *See example*.
      3. The *preterit indefinite* has occurred at a time *See example*.
   3. The *preterit anterior* has occurred before *See example*.
   4. The *pluperfect*, which indicates that it completely past or not.—*See example*.

   5. The *future* has two tenses, which expresses it as another past time.—*See*

   6. The *future* has two tenses.
      1. The *absolute* as occurring at *See example*.
      2. The *anterior* as subsisting at *See example*.

Future indicates the action time not yet arrived.—*See*

Future, which expresses it epoch which is to arrive—

SUBDIVISION DES TEMPS.

Chaque mode a un ou plusieurs des huit temps précédens: *Les Temps* se subdivisent en *simples, composés, primitifs, et dérivés*.

Les simples sont ceux qui servent à former les autres temps. Il y en a cinq:

1. *L'infinitif présent*, qui forme deux temps, *le futur et le conditionnel présent*.
2. *Le conditionnel présent*, changeant *r, rr, ou oir* en *rai*: Aimer, j'aimerai.
3. *Le participe présent*, qui forme les trois temps ci-après:—
   1. *Le présent de l'indicatif* (les trois personnes du pluriel), en changeant ant en *ons, ez, et ent*: Donnant, nous donnons, vous donnez, ils donnent.
   Excepté la 3ème conjugaison, dont la 3ème personne du pluriel du présent de l'indicatif change *ennent* en *enivent*. Revenant, ils reprivent.
   2. *L'imparfait de l'indicatif*, en changeant *ant* en *ais*: Donnant, je donnais.
   Excepté la 3ème conjugaison, changeant *ant* en *oie*: Appercevant, que l'appercevoie.
   3. *Le participe passé*, qui forme tous les temps composés des verbes avoir ou *être*: J'ai entendu; je suis entendu; ils seraient pris, ils étaient pris.
4. *L'indicatif présent* forme *l'impératif* par la suppression des pronoms sujets et l'*s* pour la 1re conjugaisons: Tu donnes donne.
5. *Le passé défini* forme *l'imparfait du subjonctif*, en changeant *ai* en *asse* pour la 1re conjugaison, et par l'addition de *se* sur les trois autres.

SUBDIVISION OF THE TENSES.

5th Column.

Every mood has one or more of the eight preceding tenses, which are subdivided into *simple, compound, primitive, and derivative*.

Tenses are not compounded with any of the tenses of *avoir* or *être*.

The *simple* tenses are those which serve to form the other tenses, as follows:—

1. The *infinitive present*, which forms two tenses, as follows:—
   1. The *absolute future*, by changing *r, rr, or oir* into *rai*.—*See example*.
   2. The *conditional present*, by altering *r, rr, or oir* into *rais*.—*See example*.
2. The *participle present*, by altering *r, rr, or oir* into *ant*.—*See example*.
   1. The *indicative present* (the three persons plural), by changing *ant* into *ons, ez, and ent*.—*See example*.
   Except the third conjugation, whose third person plural of the present of the indicative changes *ennent* into *enivent*.—*See example*.
   2. The *imperfect of the indicative*, by changing *ant* into *ais*.—*See example*.
   Except the third conjugation, whose third person plural of the present of the indicative changes *ennent* into *enivent*.—*See example*.
   3. The *past participle*, which forms all the tenses by composition with the verbs *avoir* or *être*.—*See example*.
4. The *indicative present* forms the *imperative*, by suppressing the subject pronouns and the *s* of the present of the indicative.
5. The *preterit definite* forms the *subjunctive imperfect*, by changing *ai* into *asse* for the first conjugation, and by adding *se* for the three others.

FORMATION DES TEMPS.—SUITE.

6ème Colonne.

Le dernier, que je donnasse; je finis, que je finisse; je tiens, que je tienne, &c.

1. *Les défectifs* sont tous les temps formés des *primitifs* dont le défaut pas.

CONJUGAISONS.

Il y a quatre conjugaisons, distinguées par la terminaison du présent de l'*infinitif*.

La 1re l'a terminée en *er*, aimer. La seconde l'a terminée en *ir*, finir. La 3ème l'a terminée en *re*, recevoir; et la 4me l'a terminée en *oir*, recevoir. Les verbes *revoir* et *être* servant à conjuguer tous les autres verbes, leurs temps composés, ne nommeront verbes auxiliaires: toute fois dit que lorsqu'ils ont accompagnés du participe passé d'un autre ils sont *avoir* et *être* auxiliaires.

CONJUGAISONS IRRÉGULIÈRES.

Les verbes *pouvoir* n'ont qu'une conjugaison; elle est formée du *Ers* dans tous ses temps et du participe passé du verbe à conjuguer pour les temps composés: *Se* finissant *ers*, nous nous finissons, *Se* finissant *ers*, elle s'est aimée, ils sont aimés.

Les verbes *neutres* se conjuguent dans les temps simples comme leurs modèles, et dans les temps composés avec le verbe *avoir*: *Il a parti, j'aurai sortie*.

Les verbes *pronominaux* se conjuguent d'après leurs modèles dans les temps simples; leurs composés prennent *être* mis au même temps que les verbes *avoir*: *Je me flatte, je me suis flatté*.

Les verbes *unipersonnels* n'ont que la troisième personne du singulier, et suivent leurs modèles: *Il résulte sur sinuer; il convient sur finir; il vaut mieux, &c.*

Exceptions.—Elles donnent, pour toutes les conjugaisons en *er*, une seule forme particulière, et forment l'objet d'un *tableau spécial*.

FORMATION DES TEMPS.

The tenses are formed from the infinitive present, as follows:—

1. The *future absolute* and the *conditional present* are formed by the pronouns.

CONJUGATIONS.

There is but *one* conjugation, that in *oir*, which serves to form the other *two*, as follows:—

1. The *infinitive present*, which forms two tenses, as follows:—
   1. The *absolute future*, by changing *r, rr, or oir* into *rai*.—*See example*.
   2. The *conditional present*, by altering *r, rr, or oir* into *rais*.—*See example*.
2. The *participle present*, by altering *r, rr, or oir* into *ant*.—*See example*.
   1. The *indicative present* (the three persons plural), by changing *ant* into *ons, ez, and ent*.—*See example*.
   2. The *imperfect of the indicative*, by changing *ant* into *ais*.—*See example*.
   3. The *past participle*, which forms all the tenses by composition with the verbs *avoir* or *être*.—*See example*.
4. The *indicative present* forms the *imperative*, by suppressing the subject pronouns and the *s* of the present of the indicative.
5. The *preterit definite* forms the *subjunctive imperfect*, by changing *ai* into *asse* for the first conjugation, and by adding *se* for the three others.

FORMATION DES TEMPS.—SUITE.

6ème Colonne.

1. *Les défectifs* sont tous les temps formés des *primitifs* dont le défaut pas.

CONJUGAISONS.

There is but *one* conjugation, that in *oir*, which serves to form the other *two*, as follows:—

1. The *infinitive present*, which forms two tenses, as follows:—
   1. The *absolute future*, by changing *r, rr, or oir* into *rai*.—*See example*.
   2. The *conditional present*, by altering *r, rr, or oir* into *rais*.—*See example*.
2. The *participle present*, by altering *r, rr, or oir* into *ant*.—*See example*.
   1. The *indicative present* (the three persons plural), by changing *ant* into *ons, ez, and ent*.—*See example*.
   2. The *imperfect of the indicative*, by changing *ant* into *ais*.—*See example*.
   3. The *past participle*, which forms all the tenses by composition with the verbs *avoir* or *être*.—*See example*.
4. The *indicative present* forms the *imperative*, by suppressing the subject pronouns and the *s* of the present of the indicative.
5. The *preterit definite* forms the *subjunctive imperfect*, by changing *ai* into *asse* for the first conjugation, and by adding *se* for the three others.

FORMATION OF TENSES.

6th Column.

1. *Les défectifs* are those of which the tenses formed by the pronouns.

CONJUGATIONS.

There is but *one* conjugation, that in *oir*, which serves to form the other *two*, as follows:—

1. The *infinitive present*, which forms two tenses, as follows:—
   1. The *absolute future*, by changing *r, rr, or oir* into *rai*.—*See example*.
   2. The *conditional present*, by altering *r, rr, or oir* into *rais*.—*See example*.
2. The *participle present*, by altering *r, rr, or oir* into *ant*.—*See example*.
   1. The *indicative present* (the three persons plural), by changing *ant* into *ons, ez, and ent*.—*See example*.
   2. The *imperfect of the indicative*, by changing *ant* into *ais*.—*See example*.
   3. The *past participle*, which forms all the tenses by composition with the verbs *avoir* or *être*.—*See example*.
4. The *indicative present* forms the *imperative*, by suppressing the subject pronouns and the *s* of the present of the indicative.
5. The *preterit definite* forms the *subjunctive imperfect*, by changing *ai* into *asse* for the first conjugation, and by adding *se* for the three others.

Published by MOSS, BROTHER & CO., No. 16 South Fourth Street, Philadelphia.

Entered according to Act of Congress, in the year 1817, by JAS. S. BROTHER & CO., in the Clerk's Office of the District Court of the United States for the Eastern District of Pennsylvania.

LIBRARY OF CONGRESS
0 003 105 152 6

LIBRARY OF CONGRESS
0 003 105 152 6